

*Questions orales*

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, j'ai mentionné à la Chambre, je crois, que nous avons communiqué avec les fabricants canadiens afin de nous enquérir quant à la possibilité de fabriquer des pièces de repérage au Canada et à quel prix. Il m'est difficile de répondre sans avoir étudié le rapport.

**M. l'Orateur:** Passons à l'ordre du jour.

\* \* \*

**LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE****DÉCLARATION HEBDOMADAIRE**

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au leader du gouvernement à la Chambre sur quoi porteront nos travaux jusqu'à la fin de cette semaine et la semaine prochaine.

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, avant d'annoncer l'ordre des travaux pour le reste de la semaine, permettez-moi de signaler à la Chambre qu'on a convenu de consacrer aujourd'hui l'heure des initiatives parlementaires à l'assemblée de l'Union interparlementaire. Si la chose était acceptée, on pourrait en faire un ordre de la Chambre plus tard.

Aujourd'hui et demain, nous mettrons sur le tapis la mesure relative à la sécurité de la vieillesse, puis celle concernant les allocations de guerre pour les anciens combattants. Lundi et mardi seront réservés à l'opposition et, quel que soit l'état des travaux sur les mesures législatives, je voudrais mettre en délibération mercredi le renvoi de diverses questions au comité de la procédure et de l'organisation, afin que les députés aient la chance de donner leur avis sur les travaux et les procédures de la Chambre. Jeudi prochain, je mettrai en discussion les mesures législatives que j'ai annoncées aujourd'hui et dont l'étude n'aura pas encore été achevée.

**M. Baldwin:** Le leader du gouvernement peut-il nous donner une idée de la date à laquelle les restes du budget de 1972, qui suscitent un certain intérêt seront présentés, à supposer que le ministre des Finances, bien entendu, arrive à négocier avec ses amis qui siègent à ma droite une formule qui lui permette de les présenter?

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, les seules négociations que je tiens avec mes honorables collègues d'en face, tant de ma droite que de ma gauche, ont lieu en présence de mon honorable vis-à-vis qui pose la question. J'espère présenter bientôt les mesures budgétaires de 1972.

\* \* \*

**AFFAIRES URBAINES****LE PROJET DE PARC RIVERAIN À TORONTO—  
L'AFFECTATION DE CRÉDITS**

**M. Ron Atkey (St. Paul's):** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Le 12 février, le ministre des Travaux publics a déclaré, en réponse à ma question écrite, que le gouvernement avait exercé son droit d'option pour acheter 14 acres de terrain en vue de l'aménage-

[M. Nielsen.]

ment projeté d'un parc en bordure du lac, à Toronto, projet qu'il s'est engagé à réaliser pendant la campagne électorale. Le ministre a dit qu'un montant de quelque 9.7 millions de dollars avait été imputé aux crédits du ministère des Travaux publics; cependant, ce crédit n'apparaît ni dans le Budget principal des dépenses pour 1973-1974, déposé il y a une semaine mardi, ni dans le budget supplémentaire pour 1972-1973, ni dans le Budget principal pour 1972-1973. Il est absolument impossible de préparer l'étude des crédits sans savoir où figure celui-là. Le ministre veut-il indiquer s'il a induit la Chambre en erreur par sa réponse, ou bien nous dire où se trouve le crédit en question?

• (1520)

**L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics):** Non, monsieur l'Orateur, je n'ai pas induit la Chambre en erreur. Je crois que ce crédit figurera dans un budget à venir.

**Des voix:** Oh!

**Des voix:** A venir?

[Français]

**M. Marcel Prud'homme (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur le président, j'ai essayé de poser la question de privilège plus tôt.

Je voudrais simplement réitérer les remarques de l'honorable député d'Ontario (M. Cafik) à l'effet que les cloches ne sonnaient pas hier soir dans notre corridor, ce qui aurait pu, évidemment, étant donné la situation politique actuelle, être désastreux pour les ministériels.

[Traduction]

**M. Hellyer:** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Le ministre des Travaux publics aurait-il l'obligeance de clarifier ce qu'il vient de dire à la Chambre en réponse au député?

**Des voix:** Règlement! Règlement!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député sait sûrement que ce n'est pas là une question de privilège. J'ai autorisé le député à poser sa dernière question, laquelle à mon avis n'était pas une question de privilège, parce qu'il avait tenté d'obtenir la parole auparavant et je croyais devoir, en toute justice, passer la chose sous silence et permettre au ministre d'y répondre. Le député de Trinity conviendra sûrement que ce qu'il signale à la présidence n'est pas vraiment une question de privilège.

**Des voix:** Bravo!

**M. Hellyer:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège ou j'invoque le Règlement. A mon avis, il s'agit maintenant d'une question de privilège qui touche tous les députés. Si je comprends bien le ministre, il a déclaré à la Chambre que le gouvernement du Canada a dépensé plusieurs millions de dollars sans l'autorisation du Parlement. Si c'est bien ce qu'il a dit à la Chambre, si le gouvernement du Canada a, de fait, dépensé des millions sans l'autorisation de la Chambre et que les prévisions budgétaires ne seront présentées à la Chambre que plus tard, alors, de fait, il s'agit d'une question de privilège qui touche chaque député.